

COVID-19 – ACCÈS GRATUIT AUX ESPACES DE TRAVAIL DES TÉLÉCENTRES

Actualité du 30/10/2020

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle COVID-19 et des nouvelles mesures gouvernementales, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie soutient le déploiement du télétravail en ouvrant gratuitement ses deux télécentres à Coulommiers et à La Ferté-sous-Jouarre !

Vous rencontrez des difficultés à travailler depuis chez vous, suite à une mauvaise connexion à internet, ou à un manque d'espace dans votre logement...Que vous soyez salariés, indépendants, chef d'entreprises ou étudiants, les télécentres sont ouverts à TOUS !

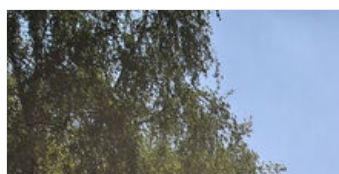
LES BÉNÉFICES À VENIR TRAVAILLER DANS LES TÉLÉCENTRES :

- Une réduction de vos durées de trajet domicile-bureau
- Une connexion internet très haut débit (THD), par la fibre
- Un espace de travail sécurisé en bureau fermé ou open-space
- Des locaux adaptés aux règles sanitaires (gel hydroalcoolique à disposition, paroi plexiglas, marquage au sol)

Les télécentres vous accueillent gratuitement de 9h à 18h du lundi au vendredi, durant toute la période du confinement, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Vous souhaitez réserver votre espace de travail ou obtenir des informations complémentaires, merci de contacter le télécentre de votre choix (cliquez ci-dessous) :

CONTACT



E-LAB TÉLÉCENTRE

Coulommiers



E-CREA TÉLÉCENTRE

La Ferté-sous-Jouarre

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle

77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

[Nous contacter](#)

